

Epreuve 2. « Commentaire de documents ». Histoire²⁵

LE RAPPORT PRECEDENT POUR LA SESSION 2016 PRESENTAIT UN CORRIGE DE GEOGRAPHIE DE L'EPREUVE 2 D'ECRIT. NOUS APPELONS LES CANDIDATS À S'Y REFERER DANS LE CADRE DE LEUR PREPARATION.

Sujet : « Les ruptures de la Première Guerre mondiale au Moyen-Orient (1876-1980) »

Bien que portant sur la Première Guerre mondiale, le sujet s'inscrivait dans une périodisation large correspondant à la question de programme introduite en 2016-2017, et les documents choisis s'étendaient sur une période antérieure et très largement postérieure au premier conflit mondial, dont la chronologie n'était pas spécifiée. Ce décalage indiquait que c'est moins la guerre dans son déroulement chronologique qui était au centre du sujet qu'une appréhension dans son ensemble du siècle étudié tout au long de l'année et la manière dont les candidats évaluaient les ruptures opérées par la guerre. Autant que la guerre elle-même, c'est donc leur vision du Moyen-Orient qui était en cause, ainsi que la capacité des candidats à produire une réflexion sur la question épistémologique des ruptures historiques à travers une question difficile à trancher : en quoi, à quels niveaux et jusqu'à quel point la Première Guerre mondiale a-t-elle constitué une rupture dans l'histoire du Moyen-Orient ? Cette problématique renvoie à la mise en scène de Daesh prétendant abolir en 2014 « la frontière Sykes-Picot » et à une question d'ordre plus général : peut-on soutenir que tout le devenir du Moyen-Orient est imputable aux bouleversements de la Première Guerre mondiale (et de façon subsidiaire à l'impérialisme franco-britannique) ? De même qu'en amont, le texte de Victor Bérard atteste de dynamiques, d'un *modus operandi* et d'une organisation rationnelle de la violence qui anticipent sur le génocide des Arméniens et qui montrent que celui-ci ne peut être imputable uniquement au contexte de guerre.

C'est aussi en lien avec cette problématique qu'en annexe ne figuraient pas seulement les entrées thématiques des programmes, mais les compétences plus spécifiquement historiennes du socle commun, notamment celle d'« identifier des continuités et des ruptures chronologiques pour s'approprier la périodisation de l'histoire et pratiquer de conscients allers-retours au sein de la chronologie ». On ne saurait trop insister

²⁵ Rapport établi par Frédéric Abécassis, membre du jury, et par Pascal Briost, vice-président.



sur l'importance d'une réflexion d'ordre épistémologique sur les ruptures et les continuités, seule à même de rendre au Moyen-Orient son historicité.

Le sujet entendait aussi porter un questionnement sur le décalage entre l'énoncé des programmes de Terminale et celui des concours : si le Moyen-Orient peut apparaître comme « *un foyer de conflits depuis la fin de la Première Guerre mondiale* », force est de reconnaître tout ce que le « foyer » en question doit à l'action des puissances européennes depuis au moins le dernier quart du XIXe siècle. Le début du programme des concours coïncide avec le « tournant impérialiste » qui accentue la pression européenne sur le reste du monde et avive la concurrence entre les puissances. L'expression même « Moyen-Orient » est une définition venue de l'extérieur : elle fait son apparition au début du XXe siècle dans le vocabulaire diplomatique pour désigner les régions d'Asie « qui commandent l'approche de l'Inde » et liées à la rivalité anglo-russe en Orient. Si l'entrée en guerre de l'Empire ottoman transforme bien une guerre européenne en guerre mondiale (Eugene Rogan), les champs de bataille de la Première Guerre mondiale en Orient comptèrent parmi les plus internationaux de la guerre et des troupes venues du monde entier y ont convergé ou ont transité par le Canal de Suez. Concernant l'extension géographique du Moyen-Orient, beaucoup de candidats ont repris l'inventaire de pays actuels de la lettre de cadrage. Cela n'était ni nécessaire, ni pertinent : c'est l'Empire ottoman, non les pays issus de son démembrement qui entrent en guerre ; et il était de toute manière plus efficace de rendre compte de la logique – clé de la route des Indes et de l'acheminement des troupes australiennes et néo-zélandaises – qui faisait de cet espace un enjeu crucial depuis le début du XXe siècle.

Point d'aboutissement des déséquilibres d'une première mondialisation dont le centre se situait en Europe, la Première Guerre mondiale pose aussi les germes de nouveaux conflits au Moyen-Orient, dont la France et le Royaume-Uni, puis les États-Unis et l'Union soviétique sont largement partie prenante. Toutefois, la géopolitique des conflits, pour déterminante qu'elle soit, n'était pas au cœur du programme de l'année, et le Moyen-Orient ne saurait se réduire à un foyer de conflits. Dans le commentaire du programme des concours, l'invitation était faite d'étudier les sociétés du Moyen-Orient « en elles-mêmes et pour elles-mêmes ». Dans cette perspective, le fait d'envisager à différents niveaux, marqués par un pluriel, les ruptures de la Première Guerre mondiale invitait les candidats à ne pas négliger un questionnement sur les sociétés en guerre, sur les violences extrêmes, ni sur ce que la guerre a fait aux sociétés du Moyen-Orient.

Le jury a donc valorisé les copies qui n'éluذاient pas ces questions et s'interrogeaient sur l'une ou l'autre des problématiques suivantes :

- sur la périodisation difficile à déterminer de la Première guerre mondiale en Orient depuis la guerre de Libye (1911) et les guerres balkaniques (1912-1913), voire en aval, la guerre d'indépendance turque entre les traités de Sèvres (1920) et Lausanne (1923), les révoltes en Égypte (1919), en Irak (1920) ou dans le Djebel druze (1925). Chronologie limitée à 1914-1918 ou bien à « La décennie qui ébranla le Proche-Orient » ? (Nadine Picaudou).
- Sur la recherche d'une vision « par le bas » et d'une juste appréciation de la « grande Catastrophe » que représente la Première Guerre mondiale sur le plan humain :

modification profonde des équilibres démographiques et des hiérarchies urbaines ; réflexion sur les phénomènes d'hyper-violence, sur la pertinence du concept de « brutalisation des sociétés » et de son application au Moyen-Orient.

- plus largement, sur la situation des sociétés entre autonomie civile, domination par la violence et encadrement étatique, la Première Guerre mondiale ayant marqué, au Moyen-Orient comme en Europe, une accélération de l'emprise des États sur les sociétés avec un effet de seuil.
- sur les échelles temporelles (court, moyen et long terme) des effets de la Première guerre mondiale en n'éluant pas la mémoire du conflit et le fait qu'à l'exception peut-être de la Turquie, et dans le monde arabe notamment, « la Première Guerre mondiale a laissé des martyrs, mais pas de héros » (Eugene Rogan).
- sur les continuités par-delà les ruptures. Sur les limites des effets imputables à la Première Guerre mondiale dans le devenir des sociétés du Moyen-Orient (ce qui était en partie l'enjeu du dernier texte).

L'épreuve se compose de deux parties, l'analyse critique des documents et une adaptation (ou transposition) pédagogique à un niveau donné défini par le candidat qui dispose pour cela d'extraits de programme en lien avec les thèmes abordés par le sujet.

L'introduction à la première partie de l'épreuve comportait trop souvent une inutile et assez longue recension des documents avec reprise des éléments du paratexte tenant lieu de présentation. Cette reprise est du temps perdu pour le candidat, alors qu'on lui aurait souvent préféré une présentation peut-être plus succincte, mais directement en prise avec la problématique. On aurait pu par exemple se contenter de dire que le recueil de documents était composé de textes et de cartes (1a, 2b), de sources primaires et de documents élaborés par des scientifiques (2b, 5) ; certains élaborés au cours de la Première guerre mondiale (1a et b, 3 – bien que cité en 1938), d'autres bien après (2b, 4a et b, 5) et parfois même avant (2a), de façon à permettre d'évaluer les ruptures induites par le conflit, mais aussi les continuités qui ont pu le traverser. On aurait pu simplement ajouter que les documents variaient selon leur degré de publicité, certains relevant de la diplomatie secrète (1a), d'autres d'écrits du for privé (3), de témoignages (2a, 3), d'articles d'opinion (4a), de proclamations internationales (1b) ou d'articles scientifiques (5).

Chacun des documents comportait un intérêt spécifique, susceptible d'être dégagé d'une lecture attentive. Pris un à un, les candidats pouvaient légitimement s'alarmer de la profusion des thèmes abordés, et le jury était bien conscient qu'il ne pouvait attendre des candidats de très longs développements sur tous les documents. Certains candidats ont pu en profiter pour valoriser la culture acquise dans l'année sur tel ou tel point. Mais l'érudition était moins importante aux yeux du jury que la manière d'inscrire ces documents en lien avec la problématique dans les contraintes du temps limité. La présentation qui suit se veut le reflet de la réflexion attendue d'un candidat au fil de sa découverte des textes.

La seconde partie de l'épreuve suppose que les candidats identifient les objectifs des programmes ; montrent en quoi les documents proposés et l'étude qui en est faite



permettent d'y répondre et de lier ces objectifs (notamment pour le programme de 3e) mais aussi pour le programme de Terminale puisque la Première Guerre mondiale installe nombre des conflits ou des sources de conflits ; proposent l'écrit de synthèse dans lequel doivent figurer un plan de leçon, des notions à faire passer aux élèves (sur l'importance de la Première Guerre mondiale à la fois dans les ruptures provoquées mais aussi dans le renforcement de ruptures pré existantes), les types de documents mieux à même d'éclairer cela (finalement on dispose de trois types de documents, des témoignages ou documents d'époque, de la cartographie ancienne et moderne, des exposés de chercheurs de Bérard à Seurat) et quels documents à privilégier en classe selon quelle pédagogie.

Présentation du dossier de documents

Rappel : Tous les documents doivent être présentés et analysés de manière synthétique à un moment ou à un autre de la partie analyse critique, mais surtout pas de manière longue et détaillée en introduction. Trois ou quatre phrases suffisent alors (voir plus haut).

Documents 1a et b : Deux documents emblématiques des bouleversements géopolitiques de la région

Rassembler en un seul document « les accords Sykes-Picot » et « la déclaration Balfour » procède d'une démarche largement rétrospective, qui fait de la Première Guerre mondiale le moment fondateur des conflits du Moyen-Orient au XXe siècle :

- par la définition des frontières des États arabes issus du démembrement de l'Empire ottoman, largement imputées aux « accords Sykes-Picot ». Ceux-ci représentent pour les peuples du Moyen-Orient le symbole des impérialismes français et britannique ;
- par le feu vert donné par le Royaume-Uni à l'établissement d'un « foyer national juif » en Palestine. La « promesse Balfour », dans sa traduction arabe, porterait en elle-même celle la création d'un État juif en Palestine et, par le lien du mouvement sioniste avec l'impérialisme britannique, la preuve du caractère colonial de cet État.

On a apprécié que les candidats, tout en prenant la mesure des effets à moyen et long terme de ces deux documents et de leur caractère emblématique, s'attachent à déconstruire les mythes qui les entourent, portent leur effort sur leur contextualisation précise dans la conduite de la guerre et s'interrogent sur leurs enjeux immédiats. Les accords Sykes-Picot font partie d'une série de négociations secrètes conduite par les puissances de l'Entente pour régler le sort de l'Empire ottoman dans la perspective d'une défaite. Ils devaient être situés entre l'échec des forces de l'Entente aux Dardanelles et le début de la révolte arabe. Le contexte particulier de novembre-décembre 1917 rapproche aussi les deux documents, dans la mesure où la publicité donnée aux accords Sykes-Picot en Orient (à partir du 4 décembre) coïncide à quelques jours ou semaines près avec la publication de la déclaration Balfour (2 novembre) et la prise de Jérusalem par les troupes d'Edmund Allenby (9-11 décembre).

On attendait des candidats qu'ils explicitent *a minima* le contenu des accords Sykes-Picot, et qu'ils distinguent notamment le partage envisagé de zones d'influence sur une future « confédération d'États arabes » des zones d'administration directe. La

Palestine constituait quant à elle une « zone brune » internationalisée (sur le modèle de la zone internationale de Tanger).

La déclaration Balfour devait être lue à la fois comme une légitimation du mouvement sioniste et une remise en cause des accords Sykes-Picot, inscrite dans un tournant international de la guerre et dans le contexte immédiat de l'avancée des troupes britanniques en Palestine. Contrairement aux plans précédents de partition de guerre, la déclaration Balfour est immédiatement rendue publique dans la presse londonienne. Et elle est publiée une semaine après (9 novembre) en Palestine dans le *Jewish Chronicle*.

Pour le Cabinet de guerre, le but est moins d'apporter un soutien au mouvement sioniste que de susciter l'adhésion des Juifs du monde entier à l'effort de guerre britannique, après l'entrée en guerre des États-Unis. La déclaration Balfour vise aussi à prévenir la défection de la Russie, le Cabinet de guerre ayant la conviction que les Juifs sont particulièrement influents dans le gouvernement post-tsariste issu de la révolution de mars. Elle vise enfin à faire du Royaume-Uni le protecteur d'une population cliente en Palestine, au moment où s'y engage l'offensive d'Allenby. Dans la perspective de l'après-guerre, il s'agit de mettre les Français et les Russes devant le fait accompli, d'éviter la perspective d'une internalisation de la Palestine et d'assurer un maximum de sécurité au canal de Suez.

On a pu apprécier que des copies ne sur-interprètent pas le contenu de la déclaration. Il y a en effet plus qu'une nuance entre « envisager favorablement » et promettre. D'autre part, le terme « foyer national » est une expression ambiguë qui peut vouloir dire État, mais aussi quelque chose de moins institutionnalisé, susceptible de s'inscrire dans la continuité des structures ottomanes d'un millet. C'est d'ailleurs en ce sens qu'il faut interpréter la reconnaissance des droits civils et religieux des « communautés non juives de Palestine ».

La déclaration Balfour scelle pour près de deux décennies, voire au-delà, une communauté d'intérêt entre l'Empire britannique et le sionisme politique. Si elle s'inscrit pour les Britanniques dans la continuité d'une gestion politique de la guerre en Orient, elle marque un tournant capital dans l'histoire du sionisme puisque, avec son inclusion dans le mandat confié par la Société des Nations à la Grande-Bretagne (24 juillet 1922), cette dernière reconnaît en droit la concrétisation étatique du sionisme en Palestine. Cette déclaration est, pourtant, hautement paradoxale. Outre qu'elle porte sur un territoire que les Anglais ne contrôlent même pas encore militairement, elle donne une légitimité internationale au sionisme alors même que le sionisme reste une réalité marginale (mais dynamique), tant en Palestine que dans le monde juif (Alain Dieckhoff).

Documents 2a et b : Des massacres de la fin du XIXe au premier génocide du XXe siècle : de la spécificité à la continuité.

La présentation de deux documents se référant pour l'un au contexte des années 1895-1896 et pour l'autre au génocide de 1915 pouvait être interprétée comme une invitation faite aux candidats d'embrasser l'ensemble de « la question arménienne » depuis son émergence en 1878, voire en 1863, à plus forte raison s'ils envisageaient une exploitation pédagogique au niveau de la classe de 3^e. Aux yeux des autorités ottomanes, le millet arménien est engagé dans un processus de construction nationale doublé d'une assignation géographique à la frontière russe, formalisée depuis 1878 dans le traité de

Berlin. L'essor d'une vie politique et l'activisme de partis constitués à l'étranger fait craindre, compte tenu des précédents balkaniques, une nouvelle revendication d'autonomie sous protection européenne. Dans la pratique, la situation des Arméniens, ruraux à 70%, se dégrade considérablement dans le dernier quart du XIXe siècle, sous l'effet conjugué de la réforme foncière, de la pression fiscale et de l'afflux de réfugiés circassiens en Anatolie, sur fond de hausse exponentielle de la violence contre les personnes et les biens.

Cette option, très chronophage n'était jouable pour les candidats qu'en opérant un partage des développements entre le commentaire scientifique et l'exploitation pédagogique. On a valorisé des copies s'inscrivant davantage en lien avec la problématique, qui ont centré leur réflexion sur les documents et la question des continuités et des ruptures, des effets de seuil, des constructions rétrospectives et de la téléologie. Les massacres hamidiens de 1894-1896, ceux de Cilicie et d'Adana en 1909 sont-ils une anticipation, voire marquent-ils, comme on a pu le dire, le début du génocide de 1915 ? Ou bien faut-il voir dans la décision d'extermination des Arméniens et des Assyro-Chaldéens le seul effet des circonstances de la guerre générale ?

Le texte de Victor Bérard est le témoignage d'un jeune historien qui, sur place, collecte et recoupe des informations attestant de l'ampleur des massacres de leur cruauté et de leur caractère organisé et voulu par le Palais. Il doit aussi se comprendre comme une dénonciation de la passivité des États européens devant les massacres, pour cause de rivalités impériales et de rapprochement de la Sublime Porte avec la Russie et la France.

Là encore, une contextualisation précise pouvait être bienvenue. Le massacre de 1896 fait suite à la prise d'otage perpétrée du 14 au 26 août à la Banque impériale ottomane par un groupe d'activistes arméniens. Cette action provoque de terribles représailles sur les Arméniens d'Istanbul. L'extrait proposé entend prouver qu'il s'agit d'un massacre d'État, et non d'une « explosion de fanatisme » (l. 13). La démonstration est implacable : les étudiants en théologie n'y ont pas participé, des Arméniens ont trouvé refuge dans des mosquées, les victimes ont été parfaitement ciblées, ce qui suppose une surveillance policière préalable, tout comme la logistique du massacre signe une planification venue du sommet de l'État. Le texte ne mentionne que les massacres d'Istanbul de 1895 et 1896. On pouvait attendre des étudiants qu'ils évoquent en outre l'ampleur de la répression du Sassoun sous prétexte de révolte fiscale, perpétrée par les régiments kurdes *Hamidiye* au printemps 1894, l'extension des massacres de 1895 à l'ensemble de l'Asie Mineure, ceux de Cilicie et d'Adana en 1909, comme autant de précédents au génocide de 1915.

Le commentaire de l'expression : « Un spectacle familial [...] offert à l'Europe » pouvait autoriser à la fois une généalogie de la « question arménienne » et un bilan chiffré des massacres, qui renvoie à l'activité – et à l'impuissance – des consulats et des missions religieuses, comme au changement d'échelle entre les massacres hamidiens et le génocide.

Le terme de « spectacle » renvoie à la posture de spectateurs des États européens et à la démonstration par Abdülhamid du peu de cas qui est fait désormais de leurs protections. Il livre aussi une interprétation du massacre comme un avertissement destiné à terroriser les Arméniens. L'idée que ce « spectacle » est appelé à se renouveler doit être prise avec précaution, et semble renvoyer davantage à une volonté de tirer un signal d'alarme et de peser sur la politique étrangère française qu'à la perception d'un

projet d'extermination globale. Toutefois, la consigne : « Le Maître a permis de tuer les Arméniens » que Victor Bérard a visiblement entendue de différents témoins résonne rétrospectivement comme annonciatrice des génocides du XXe siècle : on se trouve en présence d'une organisation planifiée de la violence extrême perpétrée sur des populations civiles et de l'autorisation donnée par le sultan au déchaînement d'une haine meurtrière au moyen de signes de connivence compris de tous. La mobilisation des structures de l'Etat impérial, l'implication du « voisinage » dans les massacres, l'administration méthodique de la cruauté sur les personnes et la destruction des cellules familiales introduisent dans les événements de 1894-1896 des caractères génocidaires.

Si les modalités d'exécution et l'identité des victimes inscrivent le génocide des Arméniens de 1915 dans la continuité des massacres hamidiens (1894-1896) et de ceux des Jeunes-Turcs (1909 et suivantes), le changement d'échelle renvoie à un contexte qui s'est singulièrement aggravé depuis les années 1890. Entre les deux épisodes, il y a tout ce qui distingue la punition collective à grande échelle et le spectacle de la violence de l'extermination planifiée et programmée d'un groupe. Sous Abdülhamid, les massacres sont une réponse du sultan aux demandes de réformes émanant du *millet* arménien (Kévorkian), mais une réponse qui assume déjà le caractère exorbitant des pratiques de violence et les saignées humaines visant à réduire la part démographique des Arméniens dans les *vilayet* de l'est. Sous Talât Pacha, selon ses propres termes exprimés devant l'ambassadeur d'Allemagne, il s'agit de faire en sorte que « la question arménienne n'existe plus » (cité par Bozarslan).

Parmi les éléments de contexte, on a valorisé les copies qui évoquaient :

- l'effet de la politique califale d'Abdülhamid qui a contribué à instituer la religion comme frontière ethnique ;
- l'effet des guerres balkaniques (1912-1913) : l'humiliation de voir l'Empire vaincu par ses anciens vassaux (chrétiens) et l'arrivée massive de réfugiés musulmans qui accentue la pression foncière et les spoliations ;
- le contexte de guerre contre la Russie, mais aussi la France et le Royaume-Uni qui donne à la Première Guerre mondiale un aspect nouveau de guerre pour la survie de l'Empire et rend tout chrétien suspect de collusion avec les puissances de l'Entente ; la fin des capitulations et la surtaxation des minoritaires, les réquisitions prenant l'allure de spoliations.
- le désastre de Sarikamış et l'anéantissement de la IIIe armée ottomane sur le front du Caucase (hiver 1914-1915), résultant de l'incurie du haut commandement turc mais dont les raisons ont été idéologiquement recherchées dans une pseudo trahison des Arméniens en faveur de l'ennemi russe²⁶.
- Le tournant pris en Europe vers la guerre totale en 1915, qui apporte une confirmation éclatante aux thèses du darwinisme social, dont les Jeunes Turcs sont nourris. L'offensive qui se prépare sur les Dardanelles (le débarquement sur les plages de la péninsule de Gallipoli a lieu le 25 avril) vise bien la capitale et le cœur de l'Empire.

Le jury a valorisé les copies qui évoquaient le statut de la carte (document 2b) comme document construit et apport scientifique (notamment avec la localisation des

²⁶ Rappelons que la thèse d'une « trahison » de la minorité arménienne de l'Empire ottoman a été forgée par les génocidaires unionistes mais qu'elle ne résiste pas à l'examen des faits. Les Arméniens ottomans sont fidèles à l'Empire, de la même manière que les Arméniens de Russie servent dans les armées du tsar.

centres de mise à mort sur les routes de la déportation, preuve que cette dernière avait pour fin l'extermination), et encore davantage les quelques copies qui ont mentionné le rôle de la cartographie comme élément de preuve, dès son élaboration par Arnold Toynbee. Le document proposé permettait de reconstituer une chronologie et les modalités de l'extermination. La première est celle des déportations et des massacres (avril-octobre 1915) – flèches, massacres sur place et « sites abattoirs » sur la carte – ; la seconde celle de l'élimination des rescapés dans les camps de relégation de Syrie et de Mésopotamie (février-décembre 1916) – carrés noirs sur la carte.

Les massacres et les déportations des Arméniens ont été immédiatement connus des opinions occidentales par toute une série de relais religieux et diplomatiques. Dès 1915-1916, la cartographie est un moyen de s'opposer à la thèse du gouvernement ottoman, qui justifie l'évacuation par le contexte de guerre, afin d'éviter toute collusion entre les Arméniens et l'ennemi russe. L'ampleur et la convergence des témoignages nourrissent la conviction d'être au contraire devant « le meurtre d'une nation » (Arnold Toynbee). La cartographie permet de montrer que les déportations vont bien au-delà de la sécurisation d'une frontière et de l'ingénierie démographique. Comme en 1915, l'approche cartographique a étayé, depuis les années 1980, notamment par le travail de Raymond H. Kévorkian, les progrès dans la connaissance du génocide des Arméniens et sa reconnaissance internationale. Elle obéit fondamentalement à des objectifs scientifiques : « L'approche géographique du génocide, fondée sur la micro-histoire, permet d'embrasser dans sa globalité le phénomène génocidaire. Un examen méthodique, région par région permet non seulement de pénétrer la matière jusqu'au niveau des communautés villageoises, de rendre compte du comportement des bourreaux et des victimes sur le terrain, de vérifier ou d'infirmer des théories générales en parvenant à tirer quelques leçons d'ensemble à la lumière de faits récurrents observés en divers lieux et régions. »²⁷

Document 3 : « Souffrances indicibles » (Leyla Dakhli) et nationalismes dans le Bilâd al-Sham

Bien que publié en 1938, le texte d'Abraham Elmaleh se rapporte à la fin de l'année 1917 et livre un témoignage écrit à cette époque sur la vie en Palestine à un moment crucial de la guerre. Son auteur n'était pas censé être connu des candidats, mais on a pu apprécier que certains cherchent à le caractériser comme une figure du réformisme juif, à la charnière entre fidélité à l'Alliance israélite universelle et sionisme. Si le sionisme s'est développé en Europe et a touché jusqu'en 1948 essentiellement des populations européennes, le parcours d'Abraham Elmaleh montre qu'il a pu rencontrer auprès de populations juives de Palestine un accueil favorable.

Né à Jérusalem en 1885, il est vraisemblablement sujet ottoman. Sa date de naissance indique qu'il fait partie de l'ancien Yichouv, terme qui désigne l'implantation juive en Palestine bien avant les premières implantations sionistes. La succession de ses métiers (enseignant, journaliste, banquier) et ses fonctions au sein de sa communauté

²⁷ Cf. Raymond H. Kévorkian, « Un bref tour d'horizon des recherches historiques sur le génocide des Arméniens : sources, méthodes, acquis et perspectives », *Études arméniennes contemporaines*, 1 | 2013, p. 61-74.

(secrétaire de la communauté de Damas) montrent qu'il s'agit d'un lettré, qui circule avant-guerre et même au cours de celle-ci et après, dans l'espace de l'Empire : Istanbul, Damas, Gaza, Jérusalem, Petah-Tikva, Le Caire : un profil sur ce point comparable à celui de oulémas sunnites ou chiïtes, ou à des figures chrétiennes ou musulmanes de la Nahda.

Le texte vaut surtout par le témoignage qu'il livre sur les souffrances des populations civiles et la logique de construction nationale qui fracture les sociétés du Moyen-Orient. La Syrie, sous l'autorité de Cemal Pacha, est particulièrement ponctionnée par les réquisitions de guerre, tant de ses hommes que de ses récoltes. Le Djebel 'Âmil (région chi'ite) est quant à lui frappé par une épidémie de choléra. Particulièrement cruelle au Liban, où elle fait 200 000 victimes, soit un tiers des habitants de la montagne, affectée par un blocus militaire, la crise alimentaire et sanitaire touche en fait tout l'Empire ottoman et frappe les populations les plus vulnérables.

Ce qui marque dans la description des malheurs du temps, c'est leur lecture confessionnelle et l'aspiration à la chute du tyran. Le témoignage porte surtout sur « le Yichouv palestinien » (l. 18) et « le sort lamentable des chrétiens du Liban » (l. 53). Si les régions de Syrie et de Palestine sont nommées, ce sont moins les espaces que les communautés « les juifs palestiniens » (l. 40) qui semblent visées par la répression du pouvoir, les déportations, l'accusation sans fondement d'espionnage ou de désertion qui peuvent se solder par la pendaison.

Cemal pacha représente la figure du tyran, de l'arbitraire du pouvoir dans une situation trouble, propice à toutes les rumeurs. S'il n'y a pas de référence au sort des Arméniens –certains réfugiés avaient atteints la Palestine ou s'y trouvaient dans des camps de relégation-, les pratiques du pouvoir à l'encontre des populations civiles, et surtout des minorités apparaissent, dans ce journal de guerre, immédiatement comprises et décodées, alimentant les pires inquiétudes. La lecture confessionnelle pouvait être nuancée par la référence aux pendaisons des nationalistes arabes à Damas et Beyrouth en 1916. Mais l'attente quasi-eschatologique de la chute du tyran et de la sortie de l'esclavage permet de comprendre *la rupture qui se noue au sein des populations au sortir de la guerre entre ceux pour qui l'arrivée des troupes britanniques représente une libération et ceux qui y voient rapidement l'avènement d'une nouvelle tyrannie*. Ce mécanisme de fracturation des sociétés et de construction nationale joue pour toutes les communautés et dans de nombreux lieux après la période d'anomie de la guerre (Eléna Chiti). Ce texte permettait d'aborder le nationalisme pas seulement comme une idéologie, mais comme une forme de solidarité indispensable à la survie²⁸.

Documents 4a et b : Darwinisme social et nationalismes

Les deux textes réunis dans la quatrième partie renvoient aux versions féminine et masculine des nationalismes qui se développent dans l'entre-deux guerres.

Céza Nabaraoui y apparaît comme la jeune protégée, née en 1897, de Huda Sharawi (1879-1947), son aînée de 18 ans, directrice de la revue *L'Égyptienne*. L'une et l'autre sont connues par leur geste spectaculaire de dévoilement à la Gare centrale du Caire en 1923, de retour d'un congrès féministe à Rome. Leur évocation pouvait être l'occasion de faire valoir les connaissances éventuelles des candidats sur les

²⁸ On consultera sur ce point avec profit l'article de Leyla Dakhli dans *Orient XXI* : « Comment la première guerre mondiale a transformé le Proche-Orient, nationalisme arabe et souffrances indicibles » (2014).

développements de la « Nahda féminine » (Leyla Dakhli) et du féminisme au Moyen-Orient. Les jalons posés avant-guerre par des revues et associations féminines permettait d'inscrire la fondation en 1926 au Caire de *L'Égyptienne*, dans une forme de continuité avec des mouvements féministes d'avant-guerre, nés dans le contexte de l'après 1908.

Pourtant, la prise de parole publique lors de manifestations, l'accès au travail salarié intellectuel dans des fonctions de direction qui marquent l'écart de génération entre Céza Nabaraoui et sa protectrice sont indéniablement le signe de l'aspiration à de nouveaux rôles féminins, assumés par les femmes elles-mêmes au sortir de la guerre. Il faut lire dans cette aspiration tout l'écart qu'il peut y avoir entre une génération ou des milieux éduqués au sein du harem ou de la famille avec des précepteurs, et un enseignement délivré en institution scolaire, dans les quelques rares écoles officielles ou dans les missions catholiques – ce qui explique à la fois l'usage du français et les meilleurs taux d'alphabétisation des chrétiennes par rapport aux musulmanes – voire, comme pour Céza Nabaraoui, à l'étranger. Ces aspirations nouvelles liées à la scolarisation viennent renforcer le lien désormais intime entre éducation des filles et construction de la nation.

La rupture entre l'avant et l'après-guerre serait aussi à rechercher dans un autre élément de contexte mobilisé par Céza Nabarawi, qui renvoie aux interrogations qui marquent la sortie de guerre sur le devenir des civilisations (Paul Valéry, Oswald Spengler). Pour Céza Nabarawi, il y a faillite de l'Occident, et celle-ci est morale. Les « passives doctrines » d'Amour et de Fraternité (l. 52) sont rejetées : les termes renvoient respectivement aux missions catholiques et laïques françaises, dont les années 1920 constituent un véritable âge d'or. Ces idées sont accusées de corrompre « *une jeune race qui a besoin de toute sa vitalité et de son énergie pour réagir contre les milliers de siècles de léthargie qui pèsent sur elle et reprendre sa place parmi les nations fortes et indépendantes* » (l. 62).

On retrouve dans ce reproche de corruption de la jeunesse les dénonciations des réformistes depuis la fin du XIXe siècle à l'égard des missions chrétiennes. Mais en dénonçant les doctrines de l'amour, de la fraternité ou de la soumission à l'autorité, c'est aussi toute la culture religieuse traditionnelle qu'elle récuse. Désormais confié à la nation, le monopole de l'éducation légitime, qui ne saurait être aliéné à des intérêts étrangers, marque la jonction entre le mouvement réformiste et les nationalismes qui s'affirment à partir des années 1920 dans le cadre des nouveaux États. L'émancipation féminine ne peut plus se concevoir quant à elle autrement que subordonnée à l'agenda national de la lutte pour l'indépendance.

Si la question scolaire alimente désormais la conviction que toute culture a besoin d'une école pour se perpétuer et donc que tout peuple a besoin d'un État pour survivre, le versant masculin de la construction nationale se cristallise autour de figures héroïques, celle de Mustafa Kemal, en sa qualité de Turc-père (il prend le nom d'Atatürk en 1934) étant sans doute la plus achevée. Le discours du Nutuk, en 1927, porte la marque de ce tournant idéologique. Il y impose son récit de la guerre de libération, en se présentant comme l'unique sauveur de la nation et en réduisant au silence ses anciens collaborateurs et opposants. Le culte de la personnalité qui se met alors en place est le signe même du caractère holistique des idéologies nationales.

Le parcours de Mustafa Kemal pouvait être rappelé. Le « refus du protectorat d'une puissance étrangère » est une manière de rompre avec l'âge ottoman et la Première guerre mondiale est ce qui a permis de distinguer les héros des traîtres à la nation. La

République de Mustafa Kemal affine et diffuse les théories social-darwiniennes déjà en vogue à l'époque des Jeunes-Turcs. Elle érige en thèse officielle la « thèse d'histoire turque », théorie suprématiste blanche fondée sur l'anthropologie physique, la linguistique et la discipline historique. Les Turcs sont ainsi les descendants de la « race alpine brachycéphale », race supérieure dont la catégorisation est directement empruntée aux théoriciens européens de l'aryanisme.

Mustafa Kemal affiche ainsi l'ambition réformatrice du nouveau régime, caractérisée par un « sécularisme autoritaire » et une « refonte en profondeur des cadres de l'expérience quotidienne » (Emmanuel Szurek) : adoption des codes européens, changement des pratiques vestimentaires, changement du calendrier, de l'alphabet, introduction du système métrique, purification de la langue... On pouvait attendre que les candidats mentionnent les « Six flèches » adoptées par le Parti républicain du peuple (PRP) en 1931, accentuant le caractère autoritaire et volontariste de l'État.

La formule de Cézà Nabarawi, « Le malheur nous a rendus méfiants », est très significative du nouvel esprit du temps. On ne peut pas comprendre l'âpreté et le caractère exclusif des nationalismes arabes, turc et iranien sans remonter aux « souffrances indicibles » des militaires comme des civils au cours de la Première Guerre mondiale, à la terreur et aux insécurités qu'elles ont pu subir ni à la conviction, forgée au cours du conflit, que seuls les plus forts pourraient survivre.

La guerre et son règlement semblent avoir amplifié les fractures qui passent désormais à l'intérieur des sociétés du Moyen-Orient, entre ceux qui font partie des nouvelles nations et ceux qui n'en sont pas ; ceux qui acceptent la configuration des États et la protection des puissances – qu'ils appellent de leurs vœux – ; ceux qui s'en accommodent et ceux pour qui cette tutelle est une usurpation et un pouvoir illégitime.

Le processus de nationalisation des sociétés du Moyen-Orient joue sur des fractures anciennes, sur les lignes des appartenances religieuses et des statuts personnels. De ce point de vue, la guerre a enclenché un processus de fragmentation des sociétés du Moyen-Orient et de cristallisation des appartenances ; elle a aussi suscité des aspirations à retrouver l'unité perdue, et à « restructurer l'Umma » par-delà les frontières nationales²⁹.

Document 5 : L'islam politique : un héritage lointain de la Première Guerre mondiale ou une réaction à des dictatures laïcistes ?

Ce dernier texte a un rapport plus distant dans le temps avec la Première Guerre mondiale, mais il permet de s'interroger sur le continuum de violence qui marque la région depuis la fin de celle-ci. Il envisage le destin particulier des provinces arabes de l'Empire ottoman au début des années 1980, passées sous mandat occidental puis devenues indépendantes et dominées par des régimes laïcs, nationalistes et très autoritaires.

Il présente une analyse de science politique qui, si elle recourt à l'histoire, vise en priorité à comprendre la violence de l'affrontement politique entre le Baath et les Frères musulmans entre 1977 et 1980. Encore moins que pour les autres textes, on ne pouvait

²⁹ Cf. Anne-Laure Dupont, « Des musulmans orphelins de l'Empire ottoman et du khalifat dans les années 1920 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, No. 82, 2004, pp. 43-56.

en attendre un commentaire détaillé, sauf de la part de candidats qui auraient particulièrement travaillé la période et qui souhaiteraient livrer leur réflexion.

Dans l'optique du sujet, ce texte réitère la question des ruptures et des continuités, mais déplace le tournant de la Première Guerre mondiale aux années 1950. La naissance des Frères musulmans à Ismaïlia en 1928 et la diffusion internationale de la confrérie participent des processus simultanés de professionnalisation et de nationalisation des sociétés repérés dans les textes précédents, pour lesquels la Première Guerre mondiale a représenté un palier et un catalyseur. Cette professionnalisation ne touche pas seulement les minoritaires. Elle puise ses racines dans la politique califale de Abdülhamid II, et surtout dans la conviction que l'affaiblissement et la fragmentation du dâr-al-Islâm sont une entreprise consciente et concertée des Européens.

Mais faut-il voir pour autant une continuité entre l'action des Frères musulmans des années 1930 et celle des années 1980 ? En soutenant le contraire, Michel Seurat prend en réalité à revers le discours laïciste du Baath et inverse la charge de responsabilité des violences : les régimes laïques ne sont pas un rempart contre l'islamisme, au contraire. En se situant exactement sur le même terrain et en réprimant les cadres et les fidèles de la confrérie depuis les années 1950, ce sont les États nassérien et baassiste eux-mêmes qui ont suscité la violence contre laquelle ils prétendent lutter.

Michel Seurat, qui avait pris soin d'écrire sous pseudonyme, a payé de sa vie l'énoncé de cette analyse d'un « État de barbarie », construit, comme son homologue irakien et pour paraphraser Pierre-Jean Luizard, « contre sa société ». Sa contribution permet enfin d'insister sur l'engagement des chercheurs dans la compréhension du Moyen-Orient et de l'évolution de ses sociétés. Entre Victor Bérard, Raymond H. Kévorkian et Michel Seurat, au moins trois auteurs témoignent à travers ce dossier d'un tel engagement scientifique. Rappelons qu'il existe un prix du CNRS Michel Seurat, destiné à « honorer la mémoire de ce chercheur du CNRS, spécialiste des questions islamiques, disparu dans des conditions tragiques. Ce programme vise à aider financièrement chaque année un jeune chercheur, ressortissant d'un pays européen ou d'un pays du Proche-Orient ou du Maghreb, contribuant ainsi à promouvoir connaissance réciproque et compréhension entre la société française et le monde arabe »³⁰.

³⁰ Prix institué par le CNRS en juin 1988. Depuis 2017, son organisation est déléguée au du GIS Moyen-Orient et Mondes Musulmans

Première partie : propositions d'organisation du commentaire

Première proposition : un plan centré sur la problématique

I. UNE RUPTURE DANS LA GÉOPOLITIQUE DE LA QUESTION D'ORIENT : DE L'EMPIRE AUX ÉTATS NATIONAUX

- A. La géopolitique du conflit et le démembrement de l'Empire (Documents 1, 3)
- B. Guerre totale et génocide : la dynamique de l'homogénéisation (Documents 2, 3,4)

II. UNE FRACTURE AU SEIN DES SOCIÉTÉS : DE L'ANOMIE AUX CONSTRUCTIONS NATIONALES

- A. Souffrances de guerre et replis communautaires (Document 3, 2)
- B. La nation pour seul horizon : Darwinisme social et nationalismes (Documents 4a-b)

III. DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE AUX CONFLITS DU XX^e SIECLE

- A. Entre processus de fragmentation et aspirations à l'unité (Documents 4 et 5)
- B. La place du religieux dans les nouveaux États : du refoulement à la résurgence, continuités et ruptures (Document 3, 4, 5)

Seconde proposition : un plan plus attentif à la chronologie

- I. L'EMPIRE OTTOMAN FINISSANT : ENTRE RADICALISATIONS INTERNES ET IMPÉRIALISMES EUROPEENS (1876-1917)
- II. ÉMERGENCE DES ÉTATS-NATIONS ET UNANIMISME NATIONAL (1917-1948)
- III. DES REGIMES AUTORITAIRES : ENTRE MILITAIRES, SOCIÉTÉS CIVILES ET RELIGIEUX (1948-1980)

Deuxième partie : exploitation adaptée à un niveau donné

En classe de 3^e : Le génocide des Arméniens

« L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945) »

Les objectifs du programme :

- En termes de compétences : se repérer dans le temps : construire des repères historiques et notamment pratiquer de conscients allers-retours au sein de la chronologie

- En termes de démarche et contenus : La leçon à traiter relève du thème 1 du programme : L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945), dans lequel la première séquence chronologique porte sur « Civils et militaires dans la Première Guerre mondiale ». Cette première séquence renvoie plus particulièrement aux deux enjeux de mise à l'épreuve de la cohésion des sociétés et des régimes, et d'autre part des violences extrêmes, dont témoigne le génocide des Arméniens. La leçon sur le génocide des Arméniens pourra faire suite à la leçon sur les engagements militaires et civils sur les champs de bataille européens et dans l'industrie de guerre. La chronologie de la Première et celle de la Seconde guerre mondiale auront été posées au cours de cette première leçon. La leçon sur le génocide présenterait ainsi un autre aspect de la guerre totale, posant la question des fractures au sein des sociétés en guerre et celle des violences extrêmes.

Problématique :

L'enjeu de la leçon est de documenter et de comprendre comment les violences extrêmes ont pu advenir, de distinguer la notion de génocide de celle de massacres de masse et de comprendre comment elle a pu qualifier rétrospectivement les massacres des Arméniens survenus pendant la Première Guerre mondiale.

Notions :

- **Empire multi-ethnique** : Empire dans lequel le pouvoir prend acte de la diversité ethnique, religieuse ou linguistique de ses populations et en assume la gestion, quitte à en déléguer une partie. (Exemple : l'Empire ottoman et le millet arménien – le règlement de la nation arménienne).

- **Nationalisme** : théorie de la légitimité politique qui veut que les gouvernants et les gouvernés soient de la même nation – ou de la même ethnie.

- **Le génocide : une élaboration historique conduisant à une qualification juridique.** C'est au cours de la Seconde Guerre mondiale qu'un juriste juif polonais, Raphaël Lemkin, forge le concept de génocide, en travaillant sur un droit humanitaire international qui sanctionnerait un crime dont le principal précédent est alors l'extermination des Arméniens. Le génocide est défini officiellement par la *Convention internationale sur la prévention et la punition du crime de génocide* signée à Paris en 1948, par une série d'actes (tels que le meurtre, le transfert forcé d'enfants) « commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux ».

On n'attend pas forcément des candidats la définition officielle du terme, mais une claire énonciation de la différence majeure entre le génocide et le massacre de masse : l'intentionnalité de destruction d'un groupe, ou en d'autres termes, le fait que le meurtre

devienne une fin en soi et non un moyen. Ainsi, la comparaison entre les massacres hamidiens et le génocide de 1915 permet de voir dans un cas une réponse par la violence extrême à l'émergence du nationalisme arménien, et dans l'autre une volonté d'en finir avec la question arménienne. Pour autant, on observe des continuités, car les massacres hamidiens ont montré un très haut niveau de violence et une implication résolue de l'État du sultan, affaiblissant la minorité arménienne de l'Empire ottoman et la plaçant dans une situation d'extrême vulnérabilité face à des logiques de destruction croissantes. Un continuum liant crimes de masse et violences de masse s'installe dans les *vilayet* arméniens à partir des grands massacres hamidiens, avec pour effets majeurs des processus de dépopulation continu et de déracinement identitaire.

Principaux repères chronologiques à construire

- 1894-1896 : les massacres hamidiens
- 1909 : les massacres de Cilicie
- 1915 : Massacres, déportation et élimination des Arméniens
- 1943 : Invention du terme génocide par le juriste polonais Raphaël Lemkin
- 1987 : Reconnaissance du génocide arménien par le Parlement européen (la France en 2001)

Proposition d'organisation d'une séquence pédagogique

I. REVENDICATIONS MINORITAIRES ET VIOLENCE D'ÉTAT AU SEIN D'UN EMPIRE MULTIETHNIQUE

- A. La question arménienne, produit de la « question d'Orient » et de la politique des minorités
- B. La violence d'État, une réponse aux demandes de réformes et d'égalité (cette partie reposera sur l'étude du texte de Victor Bérard)

II. LES MODALITÉS D'UNE EXTERMINATION

(réalisée à partir d'une étude de la carte – déduction des motivations et des différentes phases de l'extermination à partir de la légende, des trajectoires de déportation, de la localisation des massacres et des camps de relégation). Un premier questionnement portera sur le processus tel qu'il est cartographié, avant de faire porter l'interrogation sur la manière dont celui-ci a pu être reconstitué et les raisons pour lesquelles il a été cartographié.

- A. Des déportations qui vont au-delà de la sécurisation de la frontière russe
- B. Des trajectoires de déportation et des massacres qui vont bien au-delà de l'ingénierie démographique (ou dit plus simplement de l'objectif de moins de 10% d'Arméniens dans une province) et qui visent à l'extermination pure et simple

III. LE GÉNOCIDE DES ARMÉNIENS, UNE QUALIFICATION PAR ETAPES

- A. Des témoins à la cartographie, la preuve d'une intention d'extermination (cette partie pourra reprendre la conclusion élaborée oralement à l'étude de la carte, en y ajoutant l'avortement du processus judiciaire national et l'échec des instances internationales à traduire les responsables en justice.
- B. Du néologisme à la qualification juridique : la répétition de l'histoire (évoquer le fait que c'est pendant qu'un second génocide était perpétré que la

notion a été forgée, ce qui explique le terme de prévention dans la convention de 1948 et son insertion rapide dans le droit international après la Seconde Guerre mondiale

C. Le long combat pour la reconnaissance : une lutte contre le déni de justice et le négationnisme d'État en Turquie. Le rôle des historiens et la convergence des recherches (y compris celles menées en Turquie en dépit des risques pour la liberté et l'intégrité des chercheurs conservés –souvent contraints à l'exil).

Conclusion. Le génocide des Arméniens renforce l'importance de la Première Guerre mondiale et son caractère de repère historique majeur (les élèves sont invités ainsi à mieux comprendre cette compétence attachée au programme). Néanmoins cet événement profondément lié au conflit a des racines qui lui sont antérieures et continue de mobiliser les chercheurs comme le montrent le travail de cartographie réalisé par Raymond Kévorkian ou l'exploitation critique de l'enquête de l'helléniste Victor Bérard.

En classe de Terminale ES ou L : La Première Guerre mondiale, rupture dans l'histoire du Moyen-Orient

« Le Proche et le Moyen-Orient, un foyer de conflits depuis la fin de la Première Guerre mondiale »

La Première Guerre mondiale a été à la fois un conflit majeur et la matrice de conflits futurs. Il convient donc de faire comprendre aux élèves en quoi elle a provoqué des ruptures très profondes, à partir des documents proposés et de l'analyse qui en est produite. Compte tenu de l'ampleur du sujet, les notions à définir et les jalons chronologiques peuvent être très variables. On peut admettre que le plan de la séance s'inspire du plan du commentaire scientifique des documents.

On peut aussi imaginer, à partir des documents proposés (notamment 1 et 3), une leçon d'une heure entière consacrée à « La fin de l'année 1917, tournant de la Première guerre mondiale au Proche-Orient », qui pourrait servir d'introduction au module : Le Proche et le Moyen-Orient, un foyer de conflits depuis la fin de la Première Guerre mondiale, et de transition avec le thème précédent : Les chemins de la puissance. Le télescopage de la révélation publique des accords Sykes-Picot, de la déclaration Balfour et de la prise de Jérusalem, très médiatisée, permettrait de montrer le jeu des puissances et d'en faire la généalogie ; la confrontation avec le témoignage de terrain permettrait de montrer les effets d'attente de la politique des minorités sur des sociétés éprouvées par la guerre, et tout ce que cette situation porte en germe de tensions futures.

On peut aussi imaginer que le plan chronologique proposé en seconde option soit le plan de l'ensemble de la séquence (7 heures, contrôle des connaissances compris). Auquel cas les candidats pouvaient développer la leçon de leur choix (2h) dans l'une des périodes envisagées.

L'écrit de synthèse demandé est un plan de cours détaillé si l'on se réfère à la consigne de l'épreuve. Mais on peut admettre aussi des présentations de pistes pédagogiques plus originales. Le commentaire des cinq documents proposés permet de choisir les supports les plus éclairants pour faire passer les préconisations des programmes.